

**EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300**

**1. IDENTIFICATION OF THE MATERIAL AND SUPPLIER**

**1.1 PRODUCT IDENTIFIER:**

Identification du produit : **SUPRA CAPTAN 80 WSP**

**1.2 Usages recommandés :** FONGICIDE DU GROUPE M4

**1.3 Fabriqué pour et distribué par :**

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.  
789 DONNYBROOK DRIVE • DORCHESTER, ONTARIO N0L 1G5

**1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) :** 1-800-424-9300 (Sans frais)

**Autre numéro d'urgence :** 1-800-561-8273

**Services techniques de Loveland :** 1-800-328-4678

**Centre national d'intervention d'urgence de la Garde côtière américaine :** 1-800-424-8802

**2. HAZARDS IDENTIFICATION**

**2.1 Classification of the substance or mixture**

Toxicité aiguë – inhalation 3 (poussières/brouillards)	Catégorie 4	H332
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	H318
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1	H317
Cancérogénicité	Catégorie 2	H351

**Pictogramme(s) de danger**



**Mot(s) indicateur(s)**

DANGER

**Mention(s) de danger**

H332 – Nocif par inhalation.  
H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 – Provoque des lésions oculaires graves.  
H351 – Susceptible de provoquer le cancer

**Conseils de prudence:  
(Prévention)**

P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
P272 – Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail  
P280 – Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.  
P264 – Se laver soigneusement les mains après manipulation.  
P201 – Se procurer les instructions avant l'utilisation.  
P202 – Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

**Conseils de prudence:  
(Réponse)**

P304+P340: EN CAS D'INHALATION repos dans une position où elle peut confortablement respirer  
P311 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal  
P308+P313 – EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs s  
lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.  
P333+P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin  
P321 – Traitement spécifique (voir la section REMARQUES AU MÉDECIN sur l'étiquette du produit)..  
P363 – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conseils de prudence:  
(Entreposage)

P405 – Garder sous clé.  
P403+P233 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence :  
(Élimination)

P501 – Éliminer le contenu/récipient en respectant la réglementation locale, provinciale et nationale.

### 2.1 Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

---

## 3 COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

---

### 3.1 Substances

### 3.2 Mélanges

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Concentration [%]
Captane	133-06-2	80.00

---

## 4 PREMIERS SOINS

---

### 4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

**En cas de contact avec les yeux :** Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

**En cas de contact avec la peau/vêtements :**

Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à administrer.

**En cas d'inhalation :**

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

**En cas d'ingestion :**

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### 4.1 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Nocif par inhalation Peut provoquer une réaction allergique cutanée

### 4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement :

Traiter en fonction des symptômes.

**POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.**

Avoir l'étiquette, le contenant ou le nom du produit ainsi que son numéro d'homologation de produit antiparasitaire lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes.

**5 TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**5.1 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu : Non déterminé.

**5.3 Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers**

Équipement de protection particulier pour les pompiers : Comme avec tout incendie, porter un appareil res , MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**6 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

**6.1 Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence**

Précautions personnelles : Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**6.2 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Précautions environnementales : Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**6.3 MÉTHODES ET MATÉRIAUX DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE**

Méthodes de nettoyage : Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

**7 MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sécuritaire Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire et/ou fumer en utilisant le produit. Porter un équipement de protection personnelle au besoin. Éviter d'inhaler les vapeurs et brouillards aérosols. Utiliser dans des lieux où l'extraction d'air est assurée.

**7.2 CONDITIONS POUR UN ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE**

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants Conserver les contenants fermés hermétiquement dans un lieu sec et bien aéré. Garder hors de portée des enfants. Bien étiqueter les contenants. Éviter de contaminer l'eau, les aliments pour la consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

**8 EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

**8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE**

**LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE**

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) et valeurs d'exposition moyenne pondérée (VEMP) de l'ACGIH U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Captane	VELP	5 mg/m <sup>3</sup> (I) SEN

Valeurs d'exposition moyenne pondérée (VEMP) de OSHA U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Non inscrit	VEMP	

Valeurs limites d'exposition biologique

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
Non inscrit		

## 8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

**Mesure d'ingénierie** Veuillez vous référer à l'étiquette du produit. À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser des boîtiers de processus, une ventilation par échappement local ou d'autres contrôles techniques pour empêcher l'exposition des travailleurs à inants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou réglementaires.

### Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection ou d'une visière protégeant le visage entier est recommandé.  
Protection de la peau : Porter une chemise à manches longues, des pantalons longs, des chaussures et des chaussettes, des gants résistants aux produits chimiques et un tablier résistant aux produits chimiques au besoin, afin de prévenir tout contact avec la peau.  
Protection respiratoire : Selon la fonction. Si les vapeurs ou poussières excèdent les niveaux acceptables, porter un appareil respiratoire approuvé MSHA/NIOSH doté d'un filtre purificateur utilisant des cartouches approuvées pour l'application de pesticides. Si vous utilisez des respirateurs, assurez-vous de mettre en place un programme de conformité à la norme 29 RPC 1910.134, la norme de protection respiratoire OSHA. Porter un appareil de protection respiratoire si les concentrations d'exposition sont inconnues.

---

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

9.1 État physique	Solide
Aspect	Granules blanc cassé
Odeur :	Légère odeur caractéristique.
Seuil d n de l'odeur	Non déterminé.
Couleur :	Blanc cassé.
pH:	Not applicable.
Point de fusion/point de congélation :	173 – 175 °C
Point D'ébullition :	Non déterminé
Point d'éclair :	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz) :	Pas très inflammable
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites d'inflammabilité supérieure	Non déterminé
Limites inférieure d'inflammabilité	Non déterminé
Pression de vapeur:	$4.2 \times 10^{-9}$
Solubilité:	Dispersible.
Coefficient de répartition:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation:	>181 °C.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Viscosité cinématique:	Non déterminé.
Masse volumique apparente :	1.70 g/ml

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel testé, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit..

---

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### 10.1 RÉACTIVITÉ

Stable

### 10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Stable à des températures normales.

### 10.3 POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune lors d'une utilisation normale. Ne se polymérisera pas.

### 10.4 CONDITIONS À ÉVITER

Chaleur excessive. Évitez l'humidité. Contacter avec des matériaux incompatibles.

### 10.5 SUBSTANCES INCOMPATIBLES

Matériaux alcalins. Matériaux acides.

### 10.6 PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Le feu produira des gaz irritants, corrosifs et / ou toxiques. Chlorure d'hydrogène. Oxydes de carbone et d'hydrogène. Oxydes d'azote (NOx). Oxydes de soufre.

## 11 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 VOIES D'EXPOSITION PROBABLES

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Nocif par inhalation. Nocif en cas d'ingestion.

**CL<sub>50</sub> par inhalation (rat)** = 0.72 mg/L (4 HR)

**DL<sub>50</sub> par voie orale (rat)** = 3573 mg/kg

**DL<sub>50</sub> par voie cutanée (Lapin)** = > 5,000 mg/kg

**Irritation cutanée** : Non irritant

**Irritation de l'oeil** : Provoque des lésions oculaires graves

**Sensibilisation cutanée** : Sensibilisateur cutané

**Cancérogénicité** : Susceptible de causer un cancer ACGIH TLV-A3 | CIRC Groupe 3.

## 12 RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 ÉCOTOXICITÉ

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Voir la section 6 pour d'autres renseignements.

#### Données sur l'écotoxicité

	Species	Résultats des tests
Captane	Oncorhynchus mykiss	0.3 mg/L – 96-hour LC <sub>50</sub>
	Pimephales promelas	0.168 – 0.238 mg/L – 96-hour LC <sub>50</sub>
	Lepomis macrochirus	0.16 mg/L – 96-hour LC <sub>50</sub>
	Daphnia magna	9.9 mg/L – 48-hour EC <sub>50</sub>

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur un plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

### 12.2 Persistance / Dégradabilité

Biodegradability: Non déterminé.

### 12.3 Bioaccumulation

Bioaccumulation: Non determine.

### 12.4 Mobilité

Non déterminé.

### 12.5 Autres effets nocifs

Aucun autre effet environnemental négatif (par exemple, appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu.

## 13 ÉLIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables. Les formulateurs canadiens qui utilisent ce produit devraient éliminer les ingrédients actifs et les contenants indésirables conformément aux règlements municipaux ou provinciaux.

#### Emballages contaminés

L'élimination doit être conforme aux lois et règlements régionaux, nationaux et locaux applicables. Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Contactez le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

## 14 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

### 14.1 TRANSPORT TERRESTRE

**Description TMD** : UN3077, SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE. N.O.S., (CAPTANE) 9, GUIDE ERG 171.

**Classification de fret par voie de surface É.-U.** : INSECTICIDES OU FONGICIDES, RÉPULSIFS POUR INSECTES ET ANIMAUX, NOI, AUTRE QUE POISON (NMFC 102120, CLASSE 77.5).

**15 RÈGLEMENTATION**
**15.1 RÈGLEMENTATION RELATIVE À LA SÉCURITÉ, À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT**
**Classement des dangers selon NFPA et HMIS :**

3	Santé	0	Moindre	3	Santé
1	Inflammabilité	1	Légère	1	Inflammabilité
1	Instabilité	2	Modérée	0	Réactivité
		3	Élevée	X	ÉPI
		4	Grave		


 SARA Hazard Notification/Reporting  
 SARA Title III Hazard Category:

Immédiat	<u>0</u>	Feu	<u>N</u>	Dépressurisation soudaine	<u>N</u>
Différé	<u>N</u>	Réactif	<u>N</u>		

 Lire l'étiquette homologuée, autorisée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, avant de manipuler ce produit antiparasitaire.

 Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est sujet à diverses exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences peuvent varier selon les critères de classification et les renseignements sur les dangers potentiels requis pour produire des fiches de données de sécurité uniformes et conformes au SGH. Ci-après, l'élément visuel sur les dangers potentiels devant être affiché sur l'étiquette de ce produit antiparasitaire.

**Différence entre la FDS et l'étiquette de antiparasitaire de la LPA**

Éléments d'information dangereux	LPA	FDS
Mention(s) d'avertissement	Danger – Corrosif Pour Les Yeux	Avertissement
Pictogramme(s)	Aucun	
Mention(s) de danger		
Toxicité aiguë - Cutanée	Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Domage oculaire grave / Irritation	Corrosif pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux.	Provoque des lésions oculaires graves
Toxicité aiguë - Inhalation (poussières / brouillards)	N/A	Nocif par inhalation
Cancérogénicité	N/A	Susceptible de causer un cancer



N° FDS : 33641-20-LPCI

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Révisions à la FDS : NOUVELLE

**SUPRA CAPTAN 80 WSP PCP 33461**

Date de publication : 02/10/20

Remplace : NOUVELLE

---

### 16 AUTRES INFORMATIONS

---

**STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE** : Nouvelle.

**PRÉPARÉ PAR** : Service de l'intendance et des affaires réglementaires

**RÉVISÉ PAR** : Service de santé environnementale et de sécurité

**Loi sur les produits antiparasitaires : N° d'homologation: 33641**

**Limitation de responsabilité** : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.